

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEL-CENSOIR DU 24 JUIN 2010

Convocation affichée le 17 juin 2010

Compte rendu affiché le 8 juillet 2010

Monsieur le Maire ouvre la séance à vingt heures. L'an deux mil dix, le vingt-quatre juin, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est présenté sous la présidence de Monsieur BOHAIN Jean-Claude, Maire.

Etaient présents :

M. BOHAIN, Maire

M. CHARRAULT, M. GUILBERT, M. REVIRON, Adjoints

Mme et M. BERNARD, DROUARD, DEMANCHE, BOSTYN, AUCAMUS, IENZER, POLY, JOVET, DE LA GRAVIERE, DEBRAND, Conseillers

Le compte rendu du 27 mai est adopté à l'unanimité.

TRANSFERT DU SIEGE DU SIER

Après accord des membres du Conseil pour l'ajout de ce point à l'ordre du jour, le Maire expose la demande du SIER, qui pour transférer son siège administratif sis actuellement à la Mairie de Courson les Carrières, dans les locaux de Molesmes, doit solliciter une délibération de chaque commune concernées par le SIER donnant son accord pour ce transfert.

Le Conseil Municipal approuve cette demande.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ECLAIRAGE PUBLIC

Le Maire fait part d'un nouveau devis concernant le contrat d'éclairage public revu à la baisse par SOMELEC.

Compte tenu de ces nouveaux tarifs, le Conseil Municipal donne son accord pour le renouvellement du contrat.

DEVIS ET MODELE DU PANNEAU INFORMATION TOURISME

Il a été demandé un devis pour la confection d'un panneau d'information tourisme qui sera installé sur la façade de l'ancien préau de l'école maternelle.

Après débat sur les dimensions proposées et tarifées, le Conseil Municipal donne son accord pour que le Maire sollicite une nouvelle offre avec les dimensions de panneau adéquates et décide de sa fabrication.

CONVENTION ECOLE DE MUSIQUE

Le Maire expose les termes de la convention de mise à disposition pendant 40 heures d'enseignants pour l'enseignement musical dispensé aux enfants de l'école primaire de Châtel-Censoir, pour la période du 01/03/2010 au 02/07/2010 ; le coût s'élève à 1 439.20 € (soit 35.98 € de l'heure). Les élus donnent leur accord.

REPLACEMENT A L'AGENCE POSTALE EN CAS D'ABSENCE POUR CONGES OU MALADIE

Après discussion, le Conseil Municipal constate la nécessité de pourvoir à la suppléance de l'agent postal en cas de maladie, de vacances ou d'absence.

RAPPORT ANNUEL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT POUR 2009

Le Maire communique les rapports annuels de gestion des services de distribution publique d'eau potable et d'assainissement pour l'exercice 2009. L'assemblée délibérante les adopte. Toutefois, selon le rapport, des travaux sont à réaliser au niveau assainissement, mais le coût en est élevé, et le budget inexistant. Le montant des travaux serait reporté sur le prix de l'eau. Le Conseil Municipal décide donc de remettre à plus tard ces opérations.

QUESTIONS DIVERSES

- Afin de fêter les 10 ans de **La Photo du Siècle**, l'Association L'Arbre à Images a proposé une nouvelle photo comme celle qui avait été faite en 2000, avec les habitants de Châtel-Censoir. La prestation est entièrement gratuite. Les photos seront exposées en Mairie et les habitants qui le souhaitent pourront acquérir un ou plusieurs clichés moyennant un prix qui diffère selon la taille de la photo. La prise de vue pourrait être suivie d'un vin d'honneur afin de remercier tous les participants.

Le Conseil Municipal décide qu'il faut trouver la date et l'endroit qui rassembleraient le plus d'habitants possible et ensuite envoyer les invitations.

- Une **demande d'emplacement** a été formulée par Pizzas Di Peppino. Un avis favorable est donné pour l'installation de ce commerçant ambulant de pizzas et paninis, le jeudi midi près du port.
- Le Maire fait part d'une proposition commerciale de REX-ROTARY concernant le remplacement des deux **photocopieurs de l'école primaire** par un seul plus performant. Cette solution permettrait un investissement financier trimestriel amoindri. La question sera posée au Directeur de l'école afin de savoir si ce changement leur convient.
- Un devis pour **l'extension de l'éclairage public au niveau de l'école et du VVF** a été transmis à la Mairie. Cette extension s'élève à 4 966,59 €. Les travaux seront effectués dès lors que les subventions demandées pour la construction de la nouvelle école primaire seront versées.

La Communauté de Communes du Vézélien demandé de fixer une date entre le 20 septembre et le 31 octobre 2010, afin de **collecter les encombrants en porte à porte à la demande** en 5 lots maximum facilement manipulables et gratuits en dessous de 2m³. Après discussion, les élus proposent le lundi 27 septembre, lendemain de week-end, afin que les habitants de résidence secondaire puissent profiter de ce ramassage.

- Le Maire informe le Conseil Municipal de la réception d'un courrier émanant de Monsieur VILLIERS, Sénateur de l'Yonne ; ce dernier a formulé une demande **d'attribution de 3000 € au titre de la réserve parlementaire** ; cette somme permettrait d'entreprendre des travaux de voirie dans la commune de Châtel-Censoir.
- le Maire fait part des remerciements qu'il a reçus de la part des associations, suite au **versement des subventions** par la municipalité.
- Orange a informé la Mairie du **retrait de la cabine téléphonique située Route de Merry Ecluse**, car son utilisation demeure extrêmement faible. Les techniciens viendront donc la déposer à compter du 11 août 2010.
- Après accord de l'Inspection Académique, Madame BOSTYN informe l'assemblée délibérante de l'arrivée d'un maître nageur ; la **piscine du VVF** accueillera les enfants de l'école de Châtel-Censoir.
- Monsieur DROUARD fait savoir que des réparations sont à entreprendre sur le **camion des pompiers**; il fait savoir que des banderoles ont été confectionnées pour annoncer **la fête du 14 juillet** ; il demande si ce même jour, le préau de l'ancienne école maternelle peut être utilisé pour initier des personnes à la pratique du défibrillateur. Il informe également que l'Amicale des Pompiers veut créer un **club de football** à Châtel-Censoir.